



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Permis de construire

Question écrite n° 50275

Texte de la question

M. Leo Andy souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la culture sur l'inquiétude des architectes concernant un projet de réforme du code de l'urbanisme. Celui-ci envisagerait la suppression du permis de construire pour les constructions de moins de 250 mètres carrés, affectant ainsi négativement la profession d'architecte. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer dans quelle mesure la loi du 3 janvier est susceptible d'être modifiée et s'il compte associer les architectes à cette réforme.

Données clés

Auteur : [M. Andy Léo](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50275

Rubrique : Urbanisme

Ministère interrogé : culture

Ministère attributaire : culture

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 avril 1997, page 1735